

# Conseil d'administration **Connexion Matawinie**

## Procès-verbal

TENUE LE 10 MAI 2022

Séance extraordinaire  
VIDÉOCONFÉRENCE PAR ZOOM

### SONT PRÉSENTS

MM Sylvain Breton, vice président du CA, et maire d'Entrelacs  
Sylvain Roberge, maire de Saint-Jean-de-Matha  
Martin Héroux, maire de Sainte-Émélie-de-L'Énergie  
Éric Bernard, citoyen de Saint-Alphonse-Rodriguez  
Serge Deschênes, citoyen de Sainte-Émélie-de-L'Énergie  
Réal Brassard, directeur général par intérim de Connexion Matawinie

### SONT ABSENTS

MM Joé Deslauriers, maire de Saint-Donat  
Raymond Rougeau, maire de Rawdon

Mmes Isabelle Perreault, présidente du CA, préfète de la MRC de Matawinie et mairesse de Saint-Alphonse-Rodriguez

### 1. VALIDATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le quorum ayant été constaté,

**CA-031-2022**

Il est proposé par M. Sylvain Roberge, appuyé par M. Serge Deschênes et résolu unanimement que la présente assemblée soit et est ouverte à 7:46 am.

### 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**CA-032-2022**

Il est proposé par M. Martin Héroux, appuyé par M. Éric Bernard et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que rédigé.

1. VALIDATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE
2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. PRÉSENTATION DU HAPPENING PRINTANIER DE CHARLÈNE GUERTIN, DÉCISION SUR LA PROLONGATION DU MANDAT ET APPROBATION D'UNE SOUMISSION POUR LE TOURNAGE VIDÉO
4. RÉOLUTION ET BUDGET
5. CONTRAT DE MAINTENANCE - PROPOSITION
6. COOPTEL - APPEL DE PROPOSITION
7. TELTECH - ÉVALUATION DE L'ENTREPRENEUR
8. SUIVI DU PROJET ÉCLAIR III

9. SUIVI DE LA PROGRESSION DES ENTREPRENEURS ET DES PARTENAIRES
10. APPEL DE PROPOSITION TÉLÉCOM - AUTORISATION
11. AJOUT D'UN SIGNATAIRE AU COMPTE CHÈQUE DESJARDINS
12. VARIA/QUESTIONS
13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

### **3. PRÉSENTATION DU HAPPENING PRINTANIER DE CHARLÈNE GUERTIN, DÉCISION SUR LA PROLONGATION DU MANDAT ET APPROBATION D'UNE SOUMISSION POUR TOURNAGE VIDÉO**

Mme. Charlène Guertin présente son plan pour le happening printanier de Connexion Matawinie. Mme Guertin explique qu'elle a rebaptisé le tout : Séance d'info juin 2022.

Mme Guertin indique qu'elle veut mettre de l'avant le système de redevances derrière le projet de Connexion Matawinie. Mme Guertin indique que plusieurs citoyens ne sont pas au courant du fonctionnement et ne comprennent pas toujours la différence entre opter pour Cooptel ou pour un autre fournisseur en ce qui a trait à la fibre optique. Elle ajoute que le message doit être proche du citoyen et que le message véhiculé explique que le réseau appartiendra aux citoyens une fois qu'il sera construit. Mme Guertin ajoute que nous devons faire mention des retards connus dans le projet mais que nous devons mettre de l'avant le positif et aussi nos victoires. Elle estime aussi que les étapes de branchements pourraient être un ajout intéressant dans la capsule. M. Éric Bernard ajoute qu'on ne peut cependant pas parler de tout dans une courte capsule de 5 minutes et que nous devons nous concentrer sur le message que nous tentons de faire parvenir aux citoyens.

Mme Guertin présente les deux soumissions soumises (productions Novatik et Synop6) pour le tournage de capsule vidéo. Les deux soumissions incluent le tournage avec tout l'équipement nécessaire, télésouffleur pour les textes des participants, deux rondes de correction ainsi que l'intégration d'images et d'éléments visuels dans la capsule. Le tournage se déroulerait à la fin mai afin que la capsule soit prête pour le début du mois de juin.

**CA-033-2022**

Il est proposé par M. Éric Bernard, appuyé par M. Martin Héroux et résolu unanimement d'accepter la soumissions des Productions Novatiks pour le tournage de la capsule vidéo.

Après le départ de Mme Charlène Guertin de la séance, les membres du conseil doivent aussi prendre une décision sur la prolongation du mandat de Mme Guertin pour les communications. Pour cette prolongation, Mme Guertin fonctionne encore avec une banque d'heures de 100 heures pour la réalisation des autres projets de communications jusqu'à la fin de l'été.

**CA-034-2022**

Il est proposé par M. Éric Bernard, appuyé par M. Serge Deschênes et résolu unanimement de prolonger le mandat de Mme Charlène Guertin de 100 heures supplémentaires.

### **4. RÉOLUTION ET BUDGET**

M. Réal Brassard informe les membres du conseil que la somme des dépenses envers l'entrepreneur Trispec pour l'inventaire de la phase 2 dépassent le montant proposé par l'entrepreneur lors de l'appel d'offres. En date du 31 décembre, le montant de l'appel d'offres a été dépassé de 573 156,33\$ taxes incluses. M. Brassard ajoute que des résolutions se sont perdues en cours de route et que l'équipe tente de les trouver malgré tout pour s'assurer des bons montants. Il reste que tout indique que le montant a été dépassé. M. Brassard informe les membres du conseil qu'un projet de résolution sera présenté au conseil des maires le 18 mai prochain afin de régler la situation et de permettre un budget plus élevé.

M. Réal Brassard présente aussi l'idée de créer un comité technique pour veiller sur les dépenses du projet. L'équipe de Connexion Matawinie étant composée de seulement deux personnes à l'heure actuelle, du renfort pourrait être nécessaire.

## **5. CONTRAT DE MAINTENANCE - PROPOSITION**

Présentement, Connexion Matawinie n'a aucun contrat avec un entrepreneur pour veiller à la maintenance du réseau et pour intervenir en cas de bris. Ceci est plutôt problématique puisque plusieurs bris ont déjà eu lieu dans les municipalités de Rawdon et de Saint-Félix-de-Valois. Le temps écoulé entre Cooptel qui doit informer l'équipe de Connexion Matawinie d'un bris sur le réseau, la recherche d'une équipe disponible pour intervenir et la réparation et mise en service peut être très long. Ceci peut aussi engendrer des problèmes de sécurité lorsque les clients n'ont pas accès à la ligne téléphonique pour contacter le 911.

Afin de régler cette situation, M. Réal Brassard propose d'abord un contrat de gré à gré avec Électro Saguenay d'une valeur de 100 000\$ afin d'intervenir en attendant la création de l'appel d'offres et de l'octroi d'un contrat. Ainsi, une intervention rapide serait assurée.

### **CA-035-2022**

Il est proposé par M. Serge Deschênes, appuyé par M. Martin Héroux et résolu unanimement d'autoriser l'octroi d'un contrat gré à gré d'une valeur de 100 000\$ et d'autoriser que la demande de création d'un appel d'offres pour le contrat de maintenance soit présentée au conseil des maires de 18 mai 2022.

## **6. COOPTEL - APPEL DE PROPOSITION**

Réal Brassard rappelle aux membres du conseil la possibilité d'ajouter deux télécommunicateurs au réseau de fibre optique de la MRC. M. Brassard affirme qu'il serait temps d'aller en appel d'intérêts afin de trouver de nouveaux télécommunicateurs pour agrandir les offres auprès des citoyens.

M. Serge Deschênes ajoute qu'une analyse de coût devrait être faite pour connaître le prix de l'ajout d'un ou de deux autres télécommunicateurs sur le réseau

M. Brassard suggère de faire une demande d'étude de coûts auprès de CIMA et de revenir avec un plan selon les résultats de l'étude.

M. Sylvain Breton demande s'il est temps de renégocier le contrat avec Cooptel. M. Brassard indique que le contrat avec Cooptel est d'une durée de douze ans mais que les montants des redevances peuvent être revus. Il ajoute que le contrat avait été signé avant que les subventions aient été octroyées par le gouvernement et que ceci pourrait changer la donne.

Par la même occasion, M. Réal Brassard propose la création d'un comité d'audit pour les fournisseurs.

**CA-036-2022**

Il est proposé par M. Sylvain Roberge, appuyé par M. Martin Héroux et résolu unanimement d'attendre l'étude de coûts faite par CIMA et d'aller de l'avant avec la création d'un comité d'audit pour fournisseurs.

**7. TELTECH - ÉVALUATION DE L'ENTREPRENEUR**

M. Réal Brassard informe les membres du conseil qu'une rencontre avec l'entrepreneur Teltech aura lieu dans les prochains jours. Il ajoute que, dans les deux derniers mois, aucun nouveau secteur n'a été ouvert par l'entrepreneur et que ceci est problématique. Considérant la date d'échéance du gouvernement qui approche à grands pas, la construction n'est pas assez rapide.

M. Brassard ajoute qu'il prévoit utiliser un système d'escalade afin de prendre la meilleure décision dans la présente situation. M. Brassard affirme que si la construction n'avance pas plus rapidement, une mise en demeure sera peut-être nécessaire.

Il est proposé par M. Serge Deschênes, appuyé par M. Éric Bernard et résolu unanimement d'autoriser la direction générale par intérim de Connexion Matawinie à considérer la pertinence de la rédaction d'une mise en demeure d'une durée de trente (30) jours pour l'entrepreneur Teltech.

**CA-037-2022**

**8. SUIVI DU PROJET ÉCLAIR III**

M. Brassard discute de l'avancement du projet pour ce qui est du Volet Éclair III du gouvernement pour les secteurs plus au nord (Lac Charland et autres). Il indique qu'en ce moment, Connexion Matawinie n'a pas obtenu de résolution pour inclure le TNO dans le projet de fibre optique. Il est aussi important d'ajouter que la MRC de Matawinie n'a pas encore obtenu de subvention pour cette partie du projet Volet Éclair. M. Brassard indique que, selon la firme d'ingénierie, les coûts de construction pour l'installation de la fibre s'annonce élevés.

M. Serge Deschênes ajoute que, non seulement la construction sera coûteuse mais que la maintenance le sera aussi puisque beaucoup de facteurs peuvent rendre les réparations difficiles et les bris plus fréquents dans la région plus au nord.

M. Brassard annonce la possibilité que Connexion Matawinie choisisse de ne pas participer au Volet Éclair III du gouvernement.

**9. SUIVI DE LA PROGRESSION DES ENTREPRENEURS ET DES PARTENAIRES**

M. Réal Brassard indique qu'il a déjà discuté de l'état des choses avec Teltech et Trispec. Il ajoute que la construction avance très bien sur la phase #2 et que la relation avec l'entrepreneur est bonne.

Il ajoute que la carte interactive du gouvernement est maintenant en ligne et que Connexion Matawinie mettra bientôt en ligne la nouvelle version de leur carte interactive.

**10. APPEL DE PROPOSITION TÉLÉCOM - AUTORISATION**

M. Réal Brassard indique que ce point est présenté en double dans l'ordre du jour. Il s'agit de la proposition d'appel d'intérêt afin d'ajouter des télécommunicateurs sur le réseau de la MRC.

## 11. AJOUT D'UN SIGNATAIRE AU COMPTE CHÈQUE DESJARDINS

Récemment, plusieurs changements ont été apportés au compte chèque Desjardins de Connexion Matawinie. Une nouvelle carte de crédit au nom du directeur général par intérim a été émise et des signataires au compte ont été ajoutés ou supprimés. Il n'en reste pas moins que les manipulations au compte, ne serait-ce que pour le paiement des factures, l'obtention de documents ou d'informations ou la gestion de la carte de crédit, sont difficiles pour l'administration. La plupart des opérations ne peuvent être effectuées que par un signataire ou l'administrateur principal du compte. Selon la dernière résolution, les signataires sont Mme Isabelle Perreault et M. Réal Brassard. L'administrateur principal est M. Brassard.

CA-038-2022

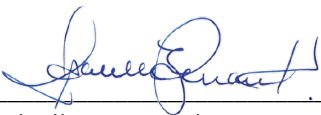
Il est proposé par M. Martin Héroux, appuyé par Sylvain Roberge et résolu unanimement d'ajouter Laurence Morency-Ducharme en tant que signataire au compte Desjardins de Connexion Matawinie.

## 12. VARIA/QUESTIONS

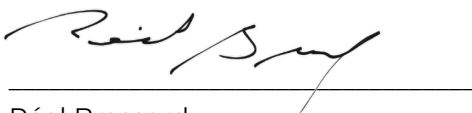
Aucune question n'est posée

## 13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée est levée à 10:11 am. La prochaine rencontre du conseil aura lieu le 24 mai 7:30 am.



Isabelle Perreault  
Présidente du conseil d'administration



Réal Brassard  
Directeur général par intérim de Connexion Matawinie